

Notice sur la Marseillaise par Louis **Du Bois**

Cet hymne patriotique, dont la glorieuse réputation s'est accrue avec celle de la révolution et de la liberté qui l'inspirèrent, a été l'objet de quelques notices qui n'ont pas augmenté sa juste célébrité, mais ont multiplié les erreurs sur son origine et son histoire. C'est le tort, entre plusieurs autres écrivains, de deux de nos auteurs les plus distingués, Mme Amable Tastu (*Le Temps*, 29 juillet 1841), et M. Lamartine (*Histoire des Girondins*).

Comme j'ai connu particulièrement l'auteur du Chant des Combats, que l'on désigne généralement sous le nom de la Marseillaise, et que j'ai fait une étude approfondie de nos révolutions, même dans leurs détails et leurs anecdotes, je crois pouvoir, mieux que mes prédécesseurs, faire connaître l'oeuvre de Rouget de Lisle, et même en donner un texte plus correct que celui des innombrables réimpressions dont il a été l'objet et la victime.

Ce chant de guerre, si approprié au caractère français et aux circonstances politiques de 1792, cet hymne patriotique eut l'honneur de contribuer, comme les odes de Tyrthée, à la gloire de la patrie et au triomphe de la liberté.

La Marseillaise avait été créée et connue d'abord sous le nom de Chant de Guerre, puis de Chant des Combats, au mois d'avril 1792, à Strasbourg où, jeune officier du génie, se trouvait alors en garnison son modeste auteur, Joseph Rouget de Lisle, né à Lons-le-Saulnier le 10 mai 1760.

Rouget de Lisle assistait à un dîner chez l'ex-baron de Diétrich, maire de Strasbourg, savant distingué, qui tenait un bon état de maison, et fut, en 1794, l'une des plus regrettables victimes du régime de la Terreur. On venait de recevoir la déclaration de guerre faite par la France à l'Autriche le 29 avril 1792. Nos jeunes et brillants volontaires l'attendaient avec impatience pour répondre dignement aux outrageantes rodomontades des émigrés, insultant de l'autre bord du Rhin les défenseurs de la patrie. Les convives de Diétrich invitèrent Rouget de Lisle à composer une chanson de guerre sur la circonstance où la France se trouvait. Sans retard, paroles et musique, telles que nous les connaissons, jaillirent improvisées de la verve patriotique du poète compositeur.

Dans les éditions à deux liards qui furent si répandues pendant l'été de 1792, cette magnifique improvisation fut intitulée d'abord : Chant de guerre de l'armée du Rhin, par Rouget.

Alors, d'un bout à l'autre du royaume, les militaires surtout commencèrent à la chanter. Elle n'entra à Paris qu'à l'époque de la chute du trône, le 10 août. Comme les Marseillais, accourus en armes dans la capitale, pour y contribuer à mettre un terme aux trahisons de la cour, chantaient avec une admirable expression le Chant des Combats dont le titre n'était pas connu, les Parisiens l'appelèrent l'Hymne des Marseillais, la Chanson Marseillaise, et, pour abrégé, la *Marseillaise*. De ce moment

elle devint tout-à-fait populaire, surtout quand, quelques jours après le 10 août, les Commissaires de l'Assemblée législative et les envoyés de la Commune de Paris coururent dans les départemens appeler aux armes et aux offrandes des citoyens qui se pressaient sur les places publiques, et qui, enrôlés spontanément, volèrent aussitôt sur les pas des premiers bataillons de volontaires, vers nos frontières, déjà envahies après la prise rapide de Longwy et de Verdun.

Dans le feu de la composition, il échappa à l'auteur une notable faute de versification qui a été presque toujours répétée dans les nombreuses réimpressions de son hymne. Cette faute gêne le dernier vers du sixième couplet (l'invocation à la liberté). En effet, on y lit :

*Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire !*

La correction que Rouget de Lisle adopta depuis, sur la remarque que je lui fis, a le double avantage de l'exactitude poétique et du mouvement plus vif donné à l'expression de la pensée.

La voici :

*Dans tes ennemis expirans
Vois ton triomphe et notre gloire !*

Cette rectification valait mieux que le changement suivant qu'il avait fait, lorsqu'il s'était aperçu de la faute de versification dont il s'agit :

*Que tous les trônes des tyrans
Tombent aux rayons de ta gloire !*

Dès la fin de 1792 (le 5 décembre), à la société des Jacobins, où triomphaient depuis plus de six mois les ennemis de La Fayette et de la modération, un membre nommé Boissel proposa et fit adopter ce changement aux vers 5 et 6 de la cinquième strophe :

*Frappez ces monstres sanguinaires,
Ces vils complices de Mottié.*

Mottié, comme on sait, était le nom de famille du général La Fayette. Le bon sens public rejeta cette variante ridicule et subreptice.

Au mois d'octobre 1792, j'ajoutai un septième couplet qui fut bien accueilli dans les journaux : c'est le couplet des Enfants, dont l'idée est empruntée au chant des Spartiates, rapporté par Plutarque.

Une autre addition moins connue, et pourtant attribuée à Collot-D'Herbois, parut en 1794 à Lyon. Comme cette strophe a été très-peu répandue, je vais la reproduire ici.

*A l'Arbre de la Liberté
Arbre chéri, deviens le gage
De notre espoir et de nos vœux ;
Puissest-tu fleurir d'âge en âge
Et couvrir nos derniers neveux !
Que, sous ton ombre hospitalière,
Le vieux guerrier trouve un abri ;
Que le pauvre y trouve un ami ;
Que tout Français y trouve un frère !
Aux armes, citoyens ; etc.*

Tandis que le savant évêque Grégoire avait, du haut de la tribune conventionnelle, cité comme un crime du régime de la Terreur l'arrestation, sous prétexte d'incivisme, du poète patriote dont "le chant avait donné cent mille défenseurs de plus à la Liberté", et qui n'était sorti de la prison du château de Saint-Germain-en-Laye qu'après le supplice de Robespierre ; tandis que La Harpe,

rejetant enfin le bonnet rouge sous lequel il avait composé et déclamé au Lycée, le 3 décembre 1792, ces vers plus furibonds encore qu'énergiques :

Le fer, amis, le fer ! Il presse le carnage...
Le fer, il boit le sang ; le sang nourrit la rage,
Et la rage donne la mort ;

La Harpe, qui d'ailleurs fut plus envieux que prophète, annonçait, deux ans après, à la première Ecole Normale, que la Marseillaise était une faible chanson éphémère ; tandis que l'obscur Souriguière essayait d'opposer au Chant des Combats son homicide Réveil du Peuple, en 1797 Garat rendait, dans la *Clef du Cabinet des Souverains*, un compte brillant et judicieux des *Essais en vers et en prose* de Rouget de Lisle. On remarque dans cet article de bonne critique les passages suivants :

"De Strasbourg, où ce phénomène lyrique avait paru d'abord, il parvient jusqu'à Paris ; il commence à circuler parmi les patriotes. Bientôt les rues, les places, les spectacles en retentissent. Sur ce théâtre pompeux où tous les arts se disputent le privilège de séduire, tout-à-coup un artiste à voix mâle et sonore entonne l'Hymne des Marseillais ; le chœur répète après lui le refrain belliqueux ; les citoyens transportés se mêlent au chœur ; les applaudissements, les cris de : Vive la République ! éclatent de toutes parts. Il faut, après chaque couplet, attendre que l'ivresse qu'il a excitée permette de commencer celui qui suit. Rappelons-nous quelle douce émotion, au milieu de ces mouvemens énergiques, excitèrent ces quatre vers :

Français, en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups ;
Epargnez ces tristes victimes
A regrets s'armant contre nous !...

Rappelons-nous surtout (eh ! pourrions-nous l'oublier jamais ?) quelle fut sur une si nombreuse assemblée l'effet magique de cette invocation religieuse, lorsque, se précipitant à genoux et ralentissant le son de la musique, le Coryphée et le chœur chantèrent :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos braves vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !

Au parterre, dans les loges, les spectateurs aussi étaient à genoux ; de douces larmes coulaient de tous les yeux ; les femmes et, à leur exemple, les enfans levaient les mains au ciel ; tous les coeurs étaient d'accord et semblaient se pénétrer à l'envi de cet Amour Sacré de la Patrie...

"Pendant l'exécrable règne de la Terreur, des scélérats ont profané cet hymne et en ont fait un signal de carnage ! Prétexte vain et plutôt perfide ! Eh quoi ! Lorsque, au nom d'une religion de paix, de misérables fanatiques ont égorgé des millions de leurs frères, ne s'armaient-ils pas des signes révévés de cette religion même ? N'en avaient-ils pas à la bouche les mots liturgiques et sacramentaux ? Et pour cela les âmes pieuses ont-elles abjuré ces signes et ces liturgies ? Il suffirait donc au mal de se servir de ce qui est bien, pour ce qui est bien cessât de l'être ?

Finissons en présageant à Rouget de Lisle que, si jamais la patrie se trouvait dans les mêmes dangers, il verrait son Chant reprendre tout son empire, parce que les coeurs reprendraient tout leur enthousiasme. Il a donc eu raison de mettre à ce Chant pour épigraphe l'*Exegi monumentum* d'Horace. Oui, son hymne est un monument qui honorera sa mémoire ; et qui vivra dans celle des hommes aussi longtemps que les immortelles époques de la guerre de la Liberté ?".

Mme Amable Tastu, qui fit imprimer dans le journal *Le Tems* (29 juillet 1841) un fort bon article sur la Marseillaise, a commis dans sa notice quelques erreurs que nous nous permettrons de relever respectueusement. Rouget n'avait pas pour surnom *de Lille* mais de Lisle ; les jeunes héros de 1792

ne s'appelaient pas *conscrits*, mais Volontaires, parce qu'en effet ils s'étaient enrôlés volontairement. Il ne fut question de conscrits que dans et depuis la loi du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), rendue sur le rapport du général Jourdan, alors député au Conseil des Cinq-Cents par le département de la Haute-Vienne : l'art. 17 de cette loi si importante désigna les jeunes gens appelés au service militaire par le nom de Défenseurs Conscrits, et ce dernier mot a prévalu. Ce fut en effet par un beau jour d'été, mais non pas sous la *Convention Nationale* (qui se réunit seulement le 21 septembre 1792), que les acteurs de l'Opéra chantèrent et firent tant applaudir la Marseillaise devant le restaurant de la Porte-Maillot, d'où elle ne tarda pas, sur nos théâtres, à exciter l'enthousiasme général, qui avait déjà commencé, grâce aux Marseillais, un mois auparavant.

Après ces remarques, nous allons citer quelques anecdotes fort curieuses rapportées par Mme Tastu :

"Le lendemain de la bataille de Jemmapes, Rouget de Lisle, alors aide-de-camp du général Valence, fut chargé par lui d'un message pour Dumouriez. Sa mission remplie, Dumouriez le retint à dîner ; il accepta, et se trouva placé à table à côté du duc de Chartres (depuis Louis-Philippe), qui lui témoigna beaucoup de joie de ce rapprochement. Comme Rouget de Lisle félicitait le jeune prince sur la journée de la veille dont le succès pouvait à bon droit lui être en partie attribué : "Oh non ! dit le prince en souriant, ce n'est pas à moi, c'est à vous que ce succès est dû" ; et, voyant l'étonnement et la curiosité se peindre sur le visage de son interlocuteur : "Au moment de l'attaque, ajouta-t-il, je reçois du général l'ordre d'aller m'emparer du bois de Boussu. On me donna, pour exécuter ce mouvement, un bataillon formé des jeunes gens de Saint-Denis qui n'avaient pas encore vu le feu ; ils s'avançaient au pas accéléré avec autant de courage que d'inexpérience, quant tout-à-coup une décharge part du bois même que nous allions occuper. Voilà ces pauvres jeunes gens qui, dans un premier mouvement de surprise, s'effraient, perdent la tête, se débandent et m'abandonnent.

Je cours après eux ; je parle ; je supplie. Tout est inutile ; ils n'écoutent ni mes ordres, ni mes prières. Désolé d'une défection si inattendue, je tente une dernière ressource : je lève mon chapeau sur la pointe de mon épée, et, de toute l'étendue de ma voix, je commence à chanter :

Allons, enfans de la patrie !

Le jour de gloire est arrivé,

A ces accens chers et connus, mes fuyards parisiens tournent la tête et s'arrêtent. Bientôt vous les eussiez vu se rassembler de nouveau, accourir sur mes pas, et se remettre en marche en répétant avec enthousiasme le chant sacré. Alors je les rallie, j'en forme une colonne serrée à laquelle je donne le nom de Colonne de Jemmapes ; je les dirige sur le bois qui protégeait les redoutes autrichiennes ; et nous les enlevâmes à la baïonnette".

On peut juger si le récit du prince fut doux à l'oreille de l'auteur.

Dans la réunion de la Porte-Maillot, dont nous avons parlé plus haut, "en plein air, sur un espèce de théâtre, improvisé au carrefour des deux allées avec quelques planches et des futailles vides, les acteurs de l'Opéra se placèrent. Alors Laïs, avec toute la puissance de son talent, toute l'ampleur et la solennité de sa voix, commença le chant demandé, dont le refrain était répété en chœur par ses camarades. Cet air, cette voix, ces paroles retentissant dans le silence de la nuit, au milieu des bois, à la clarté mystérieuse de la lune, tout concourait à donner à l'émotion générale un caractère religieux ; et, à ces mots :

Amour sacré de la patrie,

d'un mouvement unanime et spontané, la foule entière fléchit le genou".

Je ne crois pas que Gardel ait fait entrer la Marseillaise dans un Divertissement intitulé : Le Triomphe de la République ; mais tous les vers, y compris la Ronde du Camp de Grand-Pré, étaient de Chénier qui l'année suivante composa son immortel Chant du Départ. Toutefois l'hymne de Rouget de Lisle fut chanté sur tous les théâtres, et partout fut accueilli avec les transports les plus vifs et les plus francs, comme il l'est aujourd'hui.

Nous avons remarqué plus haut que les divers éditeurs ont répété une faute de versification que Rouget avait réellement commise, qu'il reconnut et corrigea sur ma remarque dans la belle copie autographe qu'il me donna de cet hymne immortel, le plus beau qu'il ait composé, mais non pas le seul de ses ouvrages qui mérite des éloges.

En effet citons et chantons Roland à Roncevaux, dont le refrain touchant

Mourir pour la patrie

fut appliqué à des chansons de 1794 qui n'en étaient pas dignes ; n'oublions pas le Chant National sur les Héros du Vengeur, dans lequel Rouget de Lisle plaça si bien ce refrain patriotique : rappelons le Chant des Vengeances contre l'Angleterre, qui fut exécuté à l'Opéra le 19 floréal an IV (8 mai 1796), et qui commence par ces beaux vers :

Aux armes ! qu'aux chants de la paix

Succède l'hymne des batailles !

Aux armes ! Loin de nos murailles,

Précipitons nos rangs épais !...

Il parut en 1840 deux réimpressions de la Marseillaise, toutes deux fort belles ; mais celle qui mérite la préférence est l'in-folio que donnèrent avec un luxe de fort bon goût les éditeurs du Journal des Pianistes. L'édition de Laisné, imprimée in-8°, a l'avantage d'offrir un portrait du poète d'après le beau buste exécuté par David, d'Angers, et une petite notice que rédigea M. Pyat. Les vignettes sont dues au crayon spirituel de Charlet auquel nous sommes redevables de tant de petits chefs-d'oeuvre d'esprit et de malice. Toutefois nous sommes forcés de la dire, c'est avec peine que nous voyons qu'il a fait de nos premiers volontaires une caricature que, sauf le respect dû à son beau talent, je suis tenté d'appeler une ignoble pochade. Est-ce qu'il est en France un seul homme de l'époque de 1791 et 1792 qui ne se rappelle pas ces premiers et courageux Défenseurs de la Liberté, qui, du banc des colléges, des études de l'avocat et du notaire, du barreau des tribunaux, des magasins du commerce, des bureaux des administrations, et même des salons de l'opulence, s'élançant sur les places publiques, se formèrent en bataillons de volontaires dans les chefs-lieux de chacun de nos quatre vingt-trois départemens : tous ou presque tous jeunes, beaux, faisant toujours l'ornement de nos gardes nationales et l'ayant fait aussi du Champ-de-Mars à la Fédération de 1790 ? J'avoue, sans pensée aristocratique, que je ne saurais reconnaître, dans les figures laides et hagardes, vieilles et barbues que nous offre Charlet, mes contemporains de 1791 et 1792, jeunes gens bien élevés, bien vêtus et noblement braves, appréciant autrement que par un instinct sauvage les bienfaits de la liberté et de la dignité de la Patrie, quittant avec un enthousiasme généreux une vie d'aisance et souvent de luxe pour s'enrôler spontanément, pour consacrer à la défense du pays leur valeur qui fit des prodiges et leur capacité qui ne tarda guère à en élever un grand nombre aux premiers grades de l'armée et à l'admiration du monde entier. Une jolie gravure, placée en tête de l'Almanach Patriotique pour 1793 (Paris, Garnery ; in-18) représente fort bien le départ de ces jeunes héros encore revêtus de leurs habits de ville, élégans et soignés comme on n'avait pas cessé de les porter en 1792.

Je présume que Charlet a été induit en erreur par ces vers de notre illustre Béranger qui n'a voulu parler que des soldats de nos levées en masse après le 10 août et surtout en 1793 :

Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes ;

mais les pieds nus et la disette de pain étaient l'effet de la précipitation et de l'affluence de ces levées autant que parfois de la cupidité et du mauvais esprit de ces Fournisseurs qui, grâce à leurs rapines, étalèrent insolemment sous le Directoire et sous l'Empire, le fruit de leurs brigandages impunis.

Proscrit sous le consulat, sous l'empire et sous la restauration, le noble chant reparut avec éclat à la révolution de Juillet 1830. "Les vainqueurs des barricades, dit encore Madame Tastu que nous aimons tant à citer, virent avec acclamation la Marseillaise s'élançant dans leurs rangs, surpris de

trouver si vivante et si jeune la contemporaine de leurs pères ; et ceux de ces pères, dont le coeur n'avait point vieilli, *revinrent* avec émotion à *leurs premiers amours*. Alors, depuis le balcon du prince jusqu'à l'échoppe de l'ouvrier, on la vit rallier toutes les voix dans un choeur universel". Ce *retour aux premiers amours* fait allusion à un mot célèbre que rappelle madame Tastu. "Quand Rouget de Lisle, dit cette dame, se rendit aux Tuileries (ou plutôt au Palais-Royal) après la révolution de juillet, pour remercier le lieutenant-général du royaume de la pension qui venait de lui être accordée en son nom : "Eh bien ! mon vieux camarade, dit le prince affectueusement, vous le voyez,

L'on revient toujours

A ses premiers amours"

Il n'est pas exact de dire que l'auteur de la Marseillaise fut un royaliste adversaire de la Révolution, lui qui, dès 1791, avait composé un Hymne à la Liberté, dont Pléyel fit la musique et qui fut exécuté à Strasbourg lors de l'Acceptation de la première de nos Constitutions, en septembre 1791. Rouget de Lisle était patriote constitutionnel ; et, comme La Fayette et tant de bons Français, comme la plupart même des Girondins, il vit d'abord avec douleur briser par les deux partis le pacte protecteur de 1791, qui semblait alors garantir suffisamment la jouissance de la liberté, et dont la destruction pouvait faire redouter l'invasion de l'anarchie à la suite de laquelle ne tarde guère à s'élever le despotisme avec toute l'insolence et l'opiniâtreté d'oppression qu'on lui connaît. Assurément lorsque, immédiatement après la juste chute du trône, au mois d'août 1792, Carnot destitua ou suspendit le chantre de la Marseillaise, il ne frappa point l'officier du génie comme ennemi de la liberté, mais seulement comme n'ayant pas approuvé la révolution du 10 août, qui anéantissait la constitution qu'il avait jurée. Arrêté comme *soupçonné d'être suspect*, pendant les saturnales féroces de la Terreur, Rouget, échappé aux hécatombes de M. de Robespierre et de M. Fouquet de Tinville, recouvra sa liberté après le neuf thermidor, quand ces ennemis de l'humanité se noyèrent dans le sang qu'ils avaient versé, égorgés à leur tour par leurs complices qui tremblaient pour eux-mêmes.

Toujours fidèle à la révolution et à ses principes, Rouget de Lisle accompagna Tallien l'année suivante dans les départemens de l'Ouest, et se trouva avec ce Représentant du Peuple à la prise de Quiberon, de laquelle il nous a laissé une excellente Relation qui fait autant d'honneur à ses convictions qu'à son esprit et à son humanité.

Ainsi que ses chants, le poète fut oublié sous les régimes illibéraux qui suivirent l'attentat funeste du dix-huit brumaire ; et, quand le 29 juillet 1830 opéra vers les principes de 1789 un retour dès longtemps aussi inévitable que depuis l'a été celui du 24 février 1848 vers les principes de 1792, le chantre de la Marseillaise, parvenu à l'âge de 70 ans et très-vieilli, n'avait plus assez de verve comme poète et comme musicien pour chanter un triomphe glorieux qu'il avait appelé de tous les voeux de son coeur et de son esprit. Il ne pouvait plus que dire le *Nunc dimittis* du vieillard Siméon, et bénir dans la victoire du peuple celle des lois, des institutions libérales, et de la liberté pour la défense de laquelle il avait improvisé avec tant de bonheur et de succès le CHANT DES COMBATS. Il mourut à Choisi-le-Roi le 27 juin 1836, âgé de 76 ans 1 mois 17 jours. Que la terre soit légère aux cendres du patriote qui eût applaudi à notre renaissance République ! Certes il aurait pensé comme tout bon esprit désabusé de la Monarchie, désenchanté des rois, tous plus ou moins infidèles à leurs engagements, et dans lesquels il est désormais prouvé que la liberté et l'égalité ne sauraient trouver un appui solide, les lois un défenseur fidèle, le pacte social un exécuter loyal, et la grande famille un bon père ni même un ami qui, répondant à l'affection qu'on lui témoigne, prête une oreille attentive aux conseils utiles qu'on lui donne.

Garat l'avait bien dit : si la patrie se trouvait en danger, on verrait le Chant Marseillais reprendre tout son empire, parce que tous les coeurs reprendraient tout leur enthousiasme. En effet à la fin de février dernier, ce noble chant faisait retentir ses accens énergiques dans tout Paris et allait se répéter dans la France entière courant aux armes et à la conquête de ses droits méconnus. Comme en 1792, la Marseillaise se fait entendre sur nos théâtres, et, grâce surtout à la voix expressive de notre grande tragédienne, les vers et la musique de Rouget de Lisle charment les oreilles et enflamment

les coeurs des fils des vainqueurs de Valmi et de Jemmapes.

Les ennemis même de la révolution ne purent résister au charme entraînant de l'hymne des Marseillais. J. Peltier, dans son Dernier Tableau de Paris, parle de l'effet de ce chant inspirateur et, pour en conserver l'air, il donne une parodie royaliste des strophes patriotiques. Allons, dit-il,

Allons, amis de la patrie,
Français trop longtemps aveuglés,
Que des suppôts de l'anarchie
Les drapeaux sanglants soient brûlés !...

Nous ne continuerons pas de copier cette parodie dans laquelle les mauvais sentiments ne sont pas rachetés par de bons vers.

Un autre parodiste, l'auteur de la Trompette du Père Duchesne, publia, dans le n° 99 de cette feuille anarchiste, une imitation de l'hymne auquel resta attaché le nom des Marseillais. Voici la dernière strophe de cette imitation :

Amour sacré de la patrie,
Tu conduisis nos bras vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
Triomphe avec tes défenseurs !
Sous nos étendards, la Victoire
Accourt à tes mâles accens,
Et nos ennemis expirans
Ont vu leur honte et notre gloire.
Victoire, citoyens ! gloire à nos bataillons !
Chantons ! dansons !
Qu'un doux nectar arrose nos poumons !

Il est une autre parodie du noble chant de Rouget qui eut quelque succès ; ce n'est pas une oeuvre grave, c'est un badinage gastronomique. Il commence ainsi :

Allons, enfans de la Courtille
Le jour de boire est arrivé....
C'est pour vous que le boudin grille,
Et que le bon vin est tiré.
Entendez-vous dans la cuisine
Rôtir et dindons et gigots !
Ma foi ! nous serions bien nigauds
Si nous leur fesions triste mine.
A table, citoyens ! vidons tous les flacons.
Buvons ! Buvons !
Et qu'un vin pur abreuve nos poumons !

FIN.